

GRECE – Interdiction de 16 nouvelles variétés de MON810

Par Anne FURET

Publié le 13/04/2007

Le 13 avril, le gouvernement a interdit 16 nouvelles variétés de maïs MON810, en s'appuyant sur l'article 16 de la directive 2002/53 sur le catalogue commun des variétés des espèces de plantes agricoles. Il a justifié sa décision par les incertitudes scientifiques liés à ce maïs. En 2005, la Grèce avait déjà interdit plusieurs variétés de MON810, interdiction refusée en janvier 2006 par la Commission européenne. La Grèce avait alors retiré cette interdiction, qu'elle avait cependant immédiatement réitérée. Ce sont donc les 47 variétés de maïs MON810 autorisées en Europe [1] qui sont interdites en Grèce.

[1] liste des variétés de maïs MON810 autorisées en Europe : <http://www.saveourseeds.org/download...>

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/grece-interdiction-de-16-nouvelles-varietes-de-mon810/